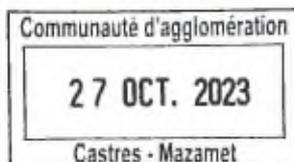


Toulouse, le 24 octobre 2023

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération de
Castres-Mazamet
Espace Ressources – Le Causse Espace
d'Entreprises
CS 50007
81115 Castres cedex



Contact : Jean-François REQUIS
☎ 05.61.43.26.94. - ✉ jean-françois.requis@eau-adour-garonne.fr

Objet : Réduction de la pollution domestique sur les cours d'eau

Monsieur le Président,

Les rejets directs de Labruguière (La lande basse, Larecuquele et Caunan), Lagarrigue (Communale), Noailhac (Pont du Grel, Colombier et de la Rive) et le système d'assainissement de Lagarrigue (Communale) sont identifiés comme « contributifs » d'une pression de pollution domestique, les effluents traités impactant significativement la qualité des cours d'eau dans lesquels ils se rejettent.

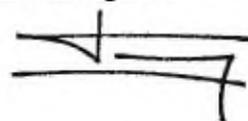
Or, la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) prévoit l'atteinte d'un bon état des « masses d'eau » au plus tard en 2027 afin de permettre la satisfaction des usages et la qualité des milieux aquatiques.

Afin de vous accompagner dans la remise en bon état de ces systèmes d'assainissement, un accompagnement financier plus important est mobilisable. En effet, l'Agence de l'eau accompagne à taux bonifié les travaux permettant de réduire l'impact de la pollution domestique sur le milieu naturel. Les études diagnostics et schémas directeurs sont aidés à hauteur de 80% et une aide de 70% du montant HT est proposée pour les travaux sur les réseaux et sur les stations d'épuration.

Afin d'étudier cet accompagnement financier valable jusqu'à l'issue de notre programme d'interventions actuel s'achevant fin 2024, je vous invite à vous rapprocher de M. REQUIS (coordonnées dans le contact) pour envisager le dépôt d'un dossier de demande d'aide dans un délai compatible.

Un courrier vous avait déjà été envoyé en 2020 pour vous sensibiliser à l'objectif et vous inviter à engager les travaux nécessaires. J'attire donc votre attention sur la nécessité d'avancer sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Franck SOLACROUP
Directeur de délégation territoriale
Garonne et Rivières d'Occitanie

RESPONSABLE COORDONNATEUR *DARS*
copie : 065

Copie transmise pour information à :
- Christine CRAMPE (DDT81)
- Stéphane MATHIEU et Cédric VIGUIER (CD81)

www.eau-grandsudouest.fr

SIÈGE

90, rue du Fenêtra
CS 97901
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 61 36 37 38

ATLANTIQUE-DORDOGNE

Départements :
16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86
4, rue du Pr. Anctré-Lavignole
33049 Bordeaux cedex
Tél. 05 55 11 19 99

Départements :
15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87
94, rue du Grand Prat
16000 St-Pantaléon-de-Larche
Tél. 05 55 86 02 00

ADOUR ET CÔTIERS

Départements :
40 • 64 • 65
3, passage de l'Europe
BP 7 503 - 64075 Pau cedex
Tél. 05 59 80 77 90

GARONNE AMONT

Départements :
09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82
97 rue Saint Roch - CS 14407
31405 Toulouse cedex 4
Tél. 05 61 43 29 80

Départements :
12 • 30 • 48 • 48
Rue de Brucelles - Soumon
BP 3330 - 12035 Rodas cedex 9
Tél. 05 65 75 56 00